

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 25 JUIN 2024**

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Représentants des Habitants :

Madame DUBOIS, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Madame CHEVRIER Suzanne.

Monsieur GIRAULT Jean.

Madame GUILLOU Jocelyne.

Représentant des Familles :

Monsieur BOISSAYE Daniel, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame CHOLLET Karine.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

Représentante des bénévoles accompagnant les personnes accueillies :

Madame TORNÉ Liliane, Association VMEH.

Le médecin coordonnateur :

Docteur SCHMITT Frédéric.

Représentante des membres de l'équipe médico-soignante :

Madame GIRAULT Louise, Cadre Supérieur de Santé Paramédical.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Monsieur VOISIN, Responsable Restauration ; Madame BUIRE, Psychologue ; Madame DULONG, Représentante CDCA ; Monsieur FANDO Guy, Conseiller Municipal.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Madame ORIA, Représentante des Habitants, donne pouvoir à Madame DUBOIS, Présidente du Conseil de la Vie Sociale et Représentante des Habitants.

MEMBRES EXCUSÉS : Madame GOUSSET, Représentante des Habitants ; Madame ROILAND, Représentante des Représentants Légaux ; Madame LOINTIER-GOLD, Représentante des Familles.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 16 avril 2024
- 2) Questions des familles
- 3) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :
 - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 12 juin 2024
- 4) Projets d'Accompagnement Personnalisé :
 - Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en date du 12 juin 2024

- 5) Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie – Ergothérapie
- 6) État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 (EPRD 2024) : Hébergement Permanent / Hébergement Temporaire
- 7) Tarif de la prestation repas du personnel revalorisé au 1^{er} janvier 2024
- 8) Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 : Bilan des objectifs 2023
- 9) Indicateurs CPOM 2023 de la Résidence DEBROU
- 10) Rapport Médical 2023
- 11) Rapport d'activité 2023 du service de Psychologie
- 12) Rapport d'activité 2023 PASA et accompagnement non-médicamenteux
- 13) Rapport d'activité 2023 du service Animation
- 14) Rapport d'activité 2023 du Conseil de la Vie Sociale
- 15) Rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU – Année 2023
- 16) Résultats de l'enquête de satisfaction des Habitants 2024
- 17) Synthèse des événements indésirables déclarés au sein de la Résidence DEBROU – Année 2023
- 18) Synthèse des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations des habitants, des familles et des proches – Année 2023
- 19) Plan national canicule 2024

La séance est ouverte à 14H52.

Madame La Présidente, Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur accueillent avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercient pour leur présence. Ils souhaitent également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l'application Zoom.

Madame La Présidente cède la parole à Monsieur Le Vice-Président pour présider la séance du Conseil de la Vie Sociale de ce jour, mardi 25 juin 2024.



1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2024 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 16 avril 2024.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 16 avril 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- QUESTIONS DES FAMILLES

Monsieur Le Vice-Président rapporte que « depuis le dernier CVS du 16 avril 2024, nous avons pu réunir les familles deux fois, le 24 avril et le 12 juin 2024. »

Monsieur Le Vice-Président rapporte que « Madame ROILAND, Représentante des Représentants légaux, présente lors de la 1ère était excusée pour la seconde, ainsi que Mme ROY, personne ressource représentant la Résidence DEBROU – en formation à l’extérieur, et étant à l’accueil pour la 2^{nde}, mais en présence de Madame DULONG, Représentante du CDCA. »

Monsieur Le Vice-Président rapporte que 8 familles étaient présentes (6 et 2) – dont 1 personne déjà venue, et 3 qui avaient leur proche en Unité Protégée.

Monsieur Le Vice-Président informe que « Nous avons pu donner – comme habituellement – des informations générales sur la Résidence, son fonctionnement, son personnel, ses valeurs, ses projets, et ses avantages comparés à la majorité des autres EHPAD français, mais également un point sur l’actualité (le pique-nique, le plan canicule, les ampoules LED, l’arrivée d’une Gouvernante et d’une Animatrice, et aussi les procurations pour les élections...), et remis à certaines quelques documents (livret d’accueil, fiche d’évènement indésirable). »

Voici les questions d’ordre général posées :

Monsieur le Directeur est favorable pour organiser une e-commission des menus.

- 1- Le rôle du Référent Institutionnel n’est toujours pas assez connu, (une famille pensait qu’il devait faire l’accueil à l’arrivée...) ainsi que son identité (j’ai donné les prénoms à leur demande).

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU et rappelle la mise en ligne sur le site internet www.debrou.fr de deux vidéos tournées au sein de l’établissement. Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Par ailleurs, Madame ROY rappelle qu’à chaque nouvelle admission au sein de la Résidence DEBROU, il est remis dans le logement de l’habitant un carton d’information à l’attention de l’habitant et un carton d’information à l’attention de la famille précisant pour chacun l’identité du référent institutionnel.

Monsieur Le Directeur remercie Monsieur Le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale pour l’accompagnement des familles et proches des habitants de la Résidence DEBROU.

- 2- Déception et inquiétude sur l’absence d’animations, et d’informations à ce sujet.
Monsieur Le Directeur a le plaisir d’informer les membres du Conseil de la Vie Sociale, les habitants, les familles, du recrutement de Madame BEAUMONT Chloé au poste d’Animateur Responsable de la Vie Sociale au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » - A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 de la Résidence DEBROU depuis le lundi 24 juin 2024.
Madame GOMEZ Muriel, Aide-Soignante, occupe le poste d’animateur faisant fonction (ff) au sein des unités protégées « Les Bleuets » - A0, « Les Amaryllis » - B0 et des Pôles d’Activités et de Soins Adaptés (PASA), à temps plein. Elle participe activement aux différentes missions du service Animation-Vie Sociale et est Référente Vie Sociale et Animation au sein des unités de vie protégées.

Elle a bénéficié de la formation diplômante de type Assistant de Soins en Gériatrie (ASG) et sera diplômée prochainement.

- 3- Problème posé dans les salles des Unités par la présence, à côté d'habitants sans problèmes cognitifs, de personnes dont la santé mentale est dégradée (souvent évoqué par les habitants en Conseil de Direction). Une nous a dit : « C'est un choc pour la famille, et les enfants, car on ne s'y attend pas ».

Monsieur Le Directeur informe que ce point a été évoqué avec les psychologues et les cadres de santé paramédicaux. Les Projets d'Accompagnement Personnalisés des habitants concernés ont été réactualisés ou sont en cours de réactualisation.

Monsieur Le Président informe que les psychologues notamment, au côté des équipes médicale et soignante, assurent un accompagnement de ces habitants.

Au sujet du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Monsieur Le Vice-Président interroge Monsieur Le Directeur sur sa réactualisation.

Monsieur Le Directeur informe que les Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) sont réactualisés au minimum une fois par an et autant que de besoin.

Monsieur Le Vice-Président rapporte que « Les participants ont exprimé leur satisfaction globale, apprécié les informations données immédiatement par les infirmières en cas de problème de santé (chute...), la propreté des locaux, la réponse adaptée à des demandes (viande malaxée, fauteuil mal adapté changé etc..) la prévention des chutes, et leur confiance en notre personnel. Sauf une dame dont la mère est arrivée très récemment en Unité Protégée, qui n'a pas arrêté d'entrée de tout critiquer très violemment : « personne pour nous accueillir, malgré le RDV ; aucune visite des lieux avant l'arrivée, qui fut précipitée ; j'étais pleine de doute sur cette décision, car farouchement contre les maisons de retraite suite à l'affaire Korian et Orpéa, et à une expérience personnelle catastrophique, etc. » : au fur et à mesure de nos explications, elle était étonnée – en bien –, et à la fin de la réunion a conclu en disant : « C'est une découverte pour moi ! Finalement, j'ai eu du bol (sic) en acceptant de la mettre à Debrou : c'est génial ! »

Cela confirme l'intérêt de nos réunions des familles qui apportent – ou rappellent – des éléments concrets : celles-ci nous ont toutes remercié chaleureusement pour ces échanges, même si elles ont exprimé la satisfaction d'être très bien informées par les notes reçues par internet (presque trop !).

À nouveau, Monsieur Le Directeur remercie vivement les membres du Conseil de la Vie Sociale de ce véritable accompagnement des familles et proches des habitants de la Résidence DEBROU et leur apporte tout son soutien pour faire perdurer ces temps d'échanges.

3- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 12 juin 2024

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente la liste des référents institutionnels et informe que celle-ci est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

4- PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

- Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le tableau de suivi des habitants disposant d'un projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Monsieur Le Directeur informe que ce point sera présenté à chaque Conseil de la Vie Sociale.

5- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur VOISIN, Responsable Restauration, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Monsieur VOISIN informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la stricte application de la loi *EGALIM* au sein de la Résidence DEBROU, à savoir, notamment :

- Information concernant les marchés de fourniture de pain biologique, de viande fraîche labellisée et de fruits et légumes frais,
- Réduction du gaspillage alimentaire et tri des biodéchets en vue de leur valorisation,
- Suppression du plastique à usage unique,
- Inscription de l'origine des denrées alimentaires sur les menus.

Monsieur VOISIN informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Commission des Menus s'est tenu le vendredi 21 juin dernier. Monsieur VOISIN rappelle que l'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches sont conviés à y participer notamment pour y exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Monsieur VOISIN ajoute qu'une séance de dégustation est systématiquement proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus.

Monsieur Le Vice-Président rapporte aux membres du Conseil de la Vie Sociale avoir participé à la commission des menus qui s'est tenue en avril dernier. Il dit avoir été impressionné par l'écoute et la qualité des réponses apportées par les professionnels du service restauration, et se félicite de la décision de permettre aux familles d'y assister par l'application Zoom.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame BEAUMONT, Animatrice et Madame GOMEZ, Animatrice (ff) pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale – animation.

Madame BEAUMONT, nouvelle animatrice au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Vice-Président, les membres du Conseil de la Vie Sociale, Monsieur Le Directeur et l'ensemble des professionnels souhaitent la bienvenue à Madame BEAUMONT.

Madame GOMEZ donne rendez-vous aux membres du Conseil de la Vie Sociale, à l'ensemble des habitants et des familles au Pique-Nique de la Résidence DEBROU qui aura lieu demain, mercredi 26 juin 2024 à partir de midi, sur la thématique « Les Olympiades Debrousiennes ».

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame BUIRE pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Madame BUIRE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame POUSSIGUE Anne**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame BUIRE Océane**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Madame BUIRE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale les quatre principaux axes de travail des psychologues de la Résidence DEBROU :

- 1) Axe de travail N°1 : Les Habitants de la Résidence DEBROU.
- 2) Axe de travail N°2 : Les Familles et les Proches.
- 3) Axe de travail N°3 : Les Professionnels de la Résidence DEBROU.
- 4) Axe de travail N°4 : La Résidence DEBROU.

Madame BUIRE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation des familles et des proches sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'augmentation à venir du temps de travail de Madame BUIRE afin de coordonner le projet « EHPAD hors les murs ».

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning défini afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Madame JARNOUX travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec les infirmiers et aides-soignants qui la sollicitent notamment quant aux Projets d'Accompagnement Personnalisés des Habitants.

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi

au sein de l'espace Vie Sociale et Animation. Pas moins de trente habitants participent à ces ateliers.

Monsieur Le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur professionnalisme et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

6- ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2024 (EPRD 2024)

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 et fait lecture du rapport de présentation – budget exécutoire 2024.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2024.

Avis n° 2024-006 : EHPAD DEBROU – État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 006.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-006 est adopté à l'unanimité des membres présents.

7- TARIF DE LA PRESTATION REPAS DU PERSONNEL REVALORISÉ AU 1^{ER} JANVIER 2024

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que suite à la publication URSSAF au 1^{er} janvier 2024, le tarif de la prestation repas du personnel est revalorisé au 1^{er} janvier 2024 :

Tarifs de la prestation repas	Voté à l'unanimité le 19 octobre 2023	Publication URSSAF au 1 ^{er} janvier 2024	Proposé par la Résidence DEBROU le 27 juin 2024
Repas Personnel, Perception	5.20 €	5.35 €	5.35 €

Avis n° 2024-007 : Tarif de la prestation repas du personnel revalorisé au 1^{er} janvier 2024

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 007.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-007 est adopté à l'unanimité des membres présents.

8- CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2025 : BILAN DES OBJECTIFS 2023

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le bilan des objectifs 2023 du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente ledit document et rappelle que chaque responsable de service doit renseigner ledit document, tout en apportant la preuve de ce qu'ils avancent.

Pour l'année 2023, Monsieur Le Directeur informe que l'ensemble des objectifs a été atteint.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du bilan des objectifs 2023 du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025.

Avis n° 2024-008 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Objectifs 2023 et Indicateurs CPOM au titre de l'année 2023

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 008.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-008 est adopté à l'unanimité des membres présents.

9- INDICATEURS CPOM 2023 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Les indicateurs CPOM 2023 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023) de la Résidence DEBROU ont été communiqués aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente les indicateurs CPOM 2023 de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du bilan des indicateurs CPOM 2023 de la Résidence DEBROU.

Avis n° 2024-008 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Objectifs 2023 et Indicateurs CPOM au titre de l'année 2023

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 008.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-008 est adopté à l'unanimité des membres présents.

10- RAPPORT MÉDICAL 2023

Monsieur Le Vice-Président donne la parole au Docteur SCHMITT, Médecin Chef Coordonnateur.

Le Rapport Médical 2023 a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Le Docteur SCHMITT présente le Rapport Médical 2023 et les grandes statistiques qui en émergent.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le Rapport médical au titre de l'année 2023.

Avis n° 2024-009 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapports d'activité 2023 du service médical, du service PASA, du service de psychologie et du service vie sociale et animation

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 009.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

11- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2023 du Service de Psychologie de la Résidence DEBROU a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2023 du Service de Psychologie et détaille l'organisation et les missions du Service de Psychologie.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2023 du Service de Psychologie.

Avis n° 2024-009 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapports d'activité 2022 du service PASA, du service de psychologie et du service vie sociale et animation

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 009.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

12- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 PASA ET ACCOMPAGNEMENT NON MÉDICAMENTEUX

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2023 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2023 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2023 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux.

Avis n° 2024-009 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapports d'activité 2022 du service PASA, du service de psychologie et du service vie sociale et animation

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 009.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

13- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU SERVICE ANIMATION

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2023 du service animation a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2023 du service animation.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2023 du service animation de la Résidence DEBROU.

Avis n° 2024-009 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapports d'activité 2022 du service PASA, du service de psychologie et du service vie sociale et animation

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 009.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

14- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur et Monsieur Le Vice-Président présentent le rapport d'activité 2023 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur précise que la rédaction du rapport d'activité du Conseil de la Vie Sociale est une nouveauté apportée par le décret n°2022-688 du 25 avril 2022.

Monsieur Le Vice-Président suggère à Monsieur Le Directeur d'ajouter au rapport précité un préambule qu'il se propose de rédiger.

Monsieur Le Directeur est favorable à cet ajout.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2023 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU.

Avis n° 2024-010 : Rapport d'activité 2023 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 010.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-010 est adopté à l'unanimité des membres présents.

15- RAPPORT D'APPLICATION DU PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU – ANNÉE 2023

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente le rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU pour l'année 2023.

Avis n° 2024-011 : Rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU – année 2023

Il est procédé au vote de l'avis n° 2024 - 011.

En l'absence de remarque, l'avis n°2024-011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

16- RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES HABITANTS - 2024

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les résultats de l'enquête de satisfaction des Habitants 2024.

Monsieur Le Directeur est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que 94.90% des habitants répondants à l'enquête expriment une grande satisfaction générale.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la nomination des psychologues en qualité de Référentes Bienveillance de la Résidence DEBROU. Une communication sera transmise aux habitants, aux familles et au personnel en ce sens.

17- SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES DÉCLARÉS AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU – ANNÉE 2023

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des évènements indésirables 2023 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ladite synthèse a été réalisée sur la base des feuilles d'évènement indésirable renseignées par l'ensemble du personnel, des habitants, des familles et des proches. Elle précise que cette feuille d'évènement indésirable est également disponible sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Madame PIRO-MAHÉ présente la synthèse des évènements indésirables 2023 :

Au cours de l'année 2023, 599 évènements indésirables ont été déclarés :

- 155 évènements concernaient la sécurité des personnes et des biens ;
- 111 évènements concernaient les comportements ;
- 49 évènements concernaient les prestations hôtelières ;
- 38 évènements concernaient la prise en soins des habitants ;
- 04 évènements concernaient le droit des habitants ;
- 171 évènements concernaient des défaillances techniques ;
- 70 évènements concernaient des risques professionnels ;
- 1 évènement concernait la responsabilité sociétale des organisations.

Madame PIRO-MAHÉ rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que les feuilles d'évènement indésirable sont traitées quotidiennement en réunion de Direction et obtiennent toujours une réponse personnalisée de la part de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur précise qu'il est important que chaque famille, chaque habitant et chaque membre du personnel continuent de déclarer tout évènement qui lui paraît indésirable afin de faire évoluer la politique de gestion des risques, d'investissement, d'achat, ainsi que l'ensemble des modes opératoires de la Résidence DEBROU.

18- SYNTHÈSE DES SATISFACTIONS, DES PLAINTES, DES OBSERVATIONS ET DES RÉCLAMATIONS DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DES PROCHES – ANNÉE 2023

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations des habitants, des familles et des proches au titre de l'année 2023 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ présente la synthèse des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations 2023.

Madame PIRO-MAHÉ explique que cette synthèse recense l'ensemble des échanges entre les habitants, les familles, les proches et la Résidence DEBROU.

Au titre de l'année 2023, 69 satisfactions, plaintes, réclamations et observations ont été formulées.

Madame PIRO-MAHÉ précise que chaque satisfaction, plainte, réclamation ou observation fait systématiquement l'objet d'une réponse personnalisée de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur ajoute que cette synthèse constitue une base essentielle à la poursuite des objectifs de la Résidence DEBROU et à l'amélioration du service dû à nos aînés.

19- PLAN NATIONAL CANICULE 2024

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

La note de service n°2022-048 relative au plan canicule 2024 de la Résidence DEBROU a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur informe que le plan canicule de la Résidence DEBROU est effectif depuis le 1^{er} juin 2024 dans le cadre de la veille saisonnière.

Monsieur Le Directeur rappelle que le plan canicule comporte 4 niveaux de surveillance activés chaque année par les autorités en fonction des températures.

Monsieur Le Directeur informe que des fiches de relevés de température sont mises à disposition de chaque service depuis le 1^{er} juin 2024. Celles-ci sont remplies quotidiennement à des heures fixes dans les pièces à vivre les plus chaudes et dans les salles de restaurant.

Monsieur Le Directeur rappelle que la Résidence DEBROU est dotée de systèmes de climatisation dans chaque salle de restaurant, dans les PASA et dans l'espace vie sociale et animation. Dans les salles de restaurant, des stores sont également installés et peuvent être descendus en tant que de besoin.

Monsieur Le Directeur rappelle que les équipes de soins sont mobilisées et formées pour prévenir les éventuels risques de déshydratation et d'hyperthermie des résidents. Des consignes précises ont été données, avec notamment une organisation du travail spécifique et des tournées boissons.

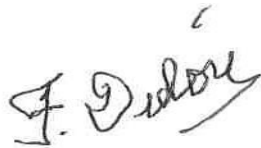
Monsieur Le Directeur informe que le dispositif interne est renforcé par le recrutement de deux agents canicule à partir du 1^{er} juillet 2024 et jusqu'au 31 août 2024. Ils ont pour mission de s'assurer de la bonne hydratation des habitants régulièrement en réalisant des tournées de

boissons, en s'assurant de la disponibilité et de la proximité des verres et pichets d'eau dans chaque logement à disposition des résidents et de vérifier que l'environnement de l'habitant est adapté.

Avant la clôture, Monsieur le Vice-Président souligne qu'à la lecture des différents rapports – et à leur audition aujourd'hui - il a été très impressionné par le grand professionnalisme qui s'en dégage, ainsi que l'évidente volonté de trouver en permanence des améliorations : c'est très rassurant à une époque où le fonctionnement des EHPAD est remis en question.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame La Présidente, Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assisté, et clôturent la séance à 16H45.

La Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



F. DUBOIS

Le Vice-Président
du Conseil de la Vie Sociale



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 25 juin 2024